

RAPPORT FINANCIER ANNEE 2021

Cette année 2021 a été, comme chacun s'en souvient, une année à nouveau un peu particulière liée à la pandémie de Covid 19.

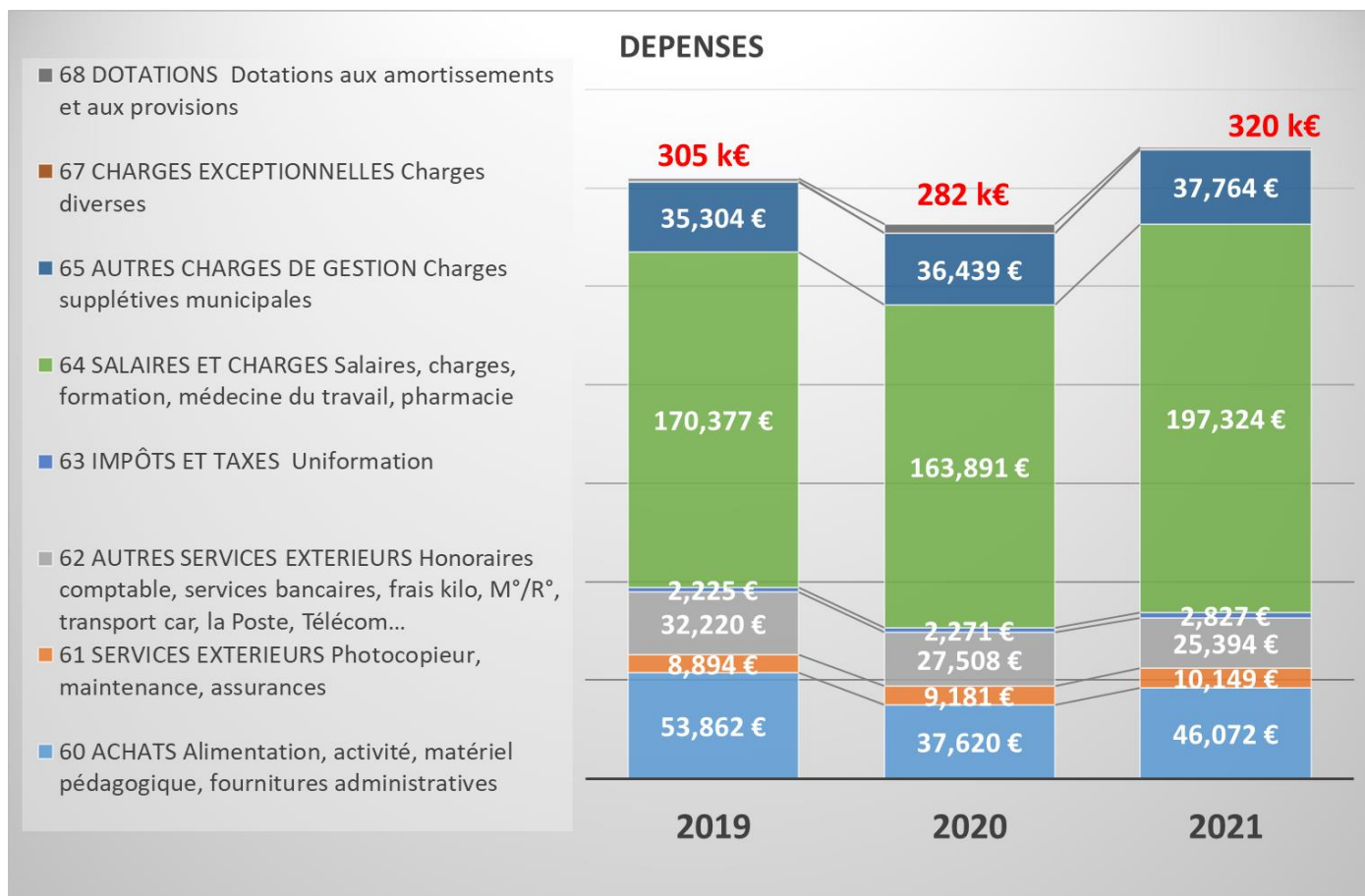
L'association des Petits Malins a été fermée totalement durant 3 semaines en avril (une semaine scolaire et deux semaines de vacances : durant lesquelles nous avons notamment l'habitude de proposer un stage ou un séjour).

Cette situation, pas vraiment maîtrisée, a évidemment eu des incidences sur nos finances. Cependant, pour cette année 2021 la situation de celles-ci n'est pas dramatique avec un résultat excédentaire de + 5 526 €

Résultat de l'exercice 2021	
Total charges	320 613 €
Total produits	326 139 €
Résultat	+ 5 526 €

Je vais maintenant vous expliquer un peu plus en détail ce résultat avec une présentation des charges, puis des produits. Pour que ce descriptif soit un peu plus significatif à vos yeux, je présenterai également les rapports des deux années précédentes : pas uniquement 2020 car elle était une année encore plus « spéciale » que l'an dernier mais aussi 2019, une année davantage « ordinaire » pour servir de référence.

- Les charges



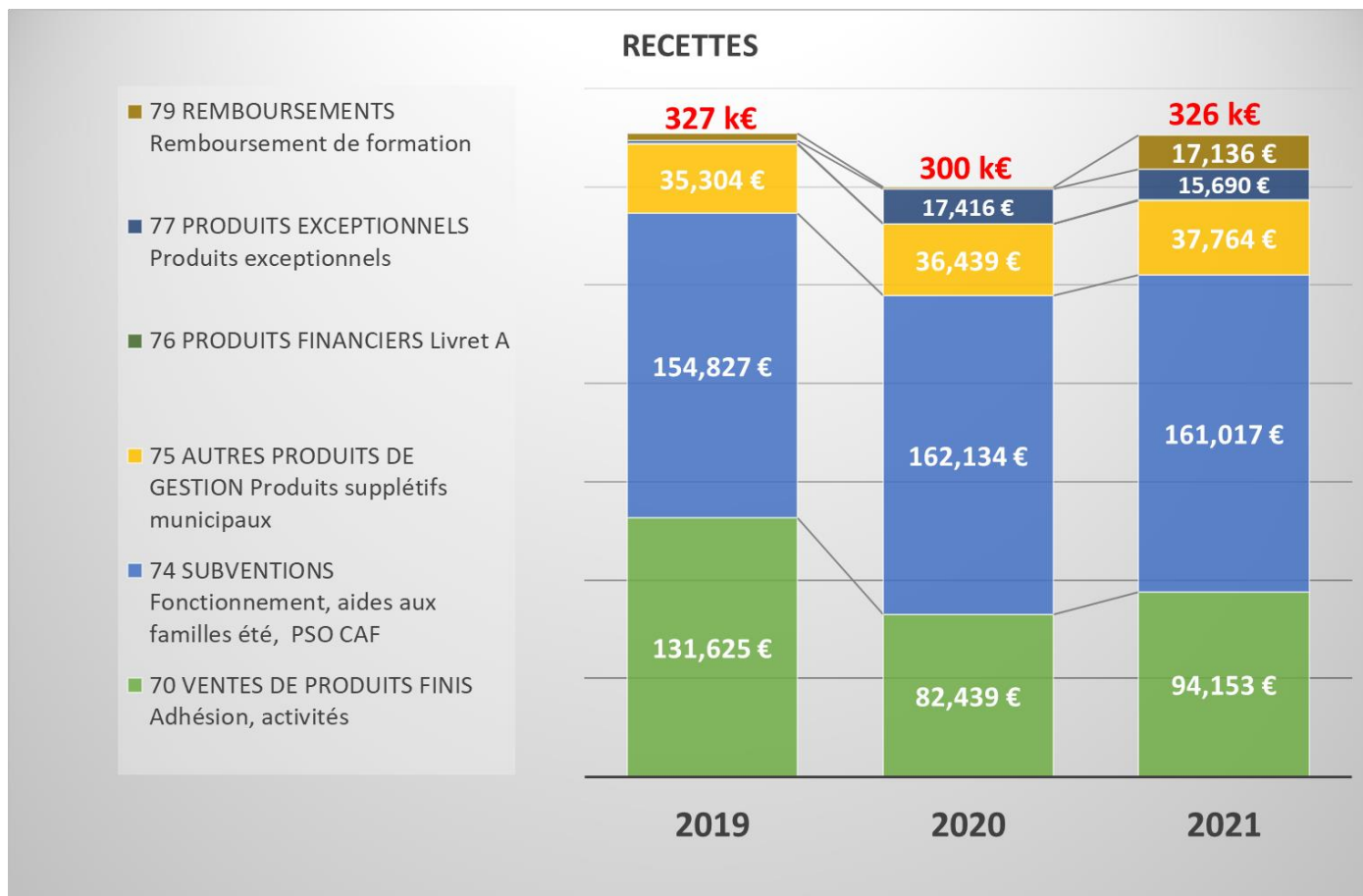
Dans ce premier graphique, sont représentées les dépenses de l'association, divisées en 8 catégories.

Certaines catégories sont assez constantes et continueront ainsi car elles sont indépendantes de ce que nous traversons, comme par exemple les maintenances des équipements, les assurances, les impôts et taxes, etc...

Ce que l'on doit souligner sur les charges de 2021 :

- 60 : Achat : les dépenses ont réussi à être contenues, d'une part car il y a eu moins d'activités extérieures, mais également une meilleure gestion des dépenses par les personnels.
- 62 : Autres services extérieurs : une catégorie qui a bien diminuée puisqu'il y a eu très (très) peu de transports en car
- 64 : Salaires et charges : une nette augmentation au niveau des salaires et charges salariales, même par rapport à 2019, liée à de nombreux changements au niveau du personnel et à un choix d'orientation de la part de l'association Les Petits Malins (je vais, juste après, davantage détailler ce point), mais aussi défalque de charges liées au COVID notamment en 2020

- Les produits

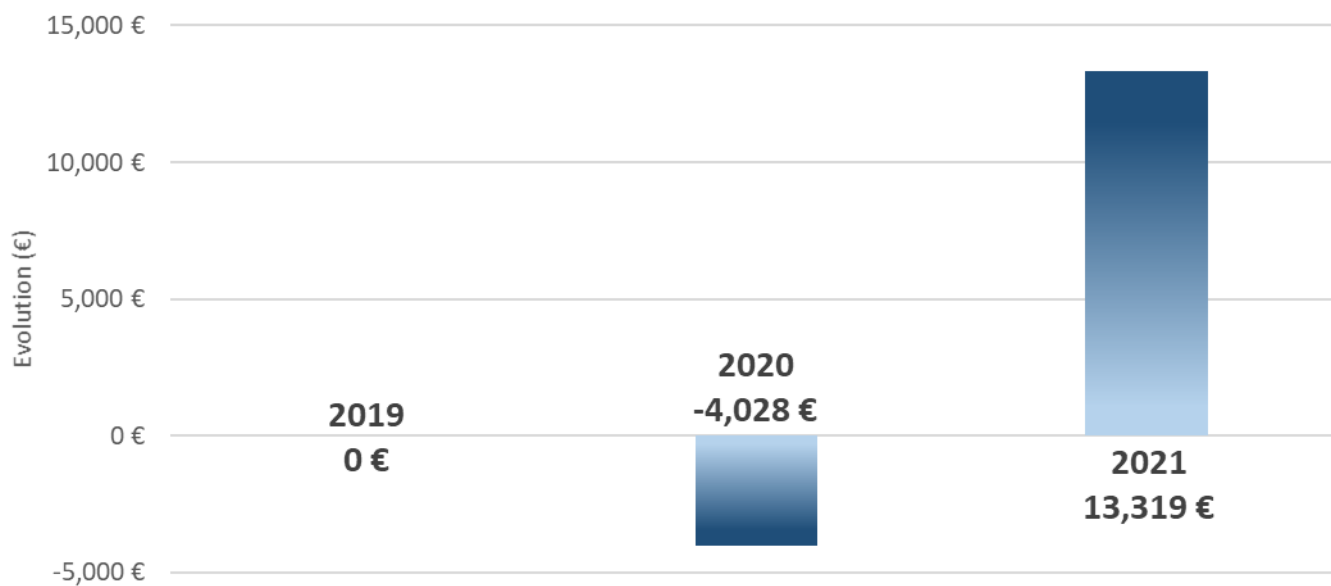


A nouveau, on retrouve les recettes divisées en plusieurs catégories. Certaines sont anecdotiques et/ou indépendantes des choix de l'association.

Ce qu'il faut retenir sur les produits

- 70 : Ventes et produits finis : l'argent qui provient directement des familles : une baisse par rapport à 2019 puisqu'il n'y a pas eu tous les stages et séjours habituels.
- 77 : Produits exceptionnels : sommes conséquentes arrivées depuis 2020 puisqu'elles correspondent aux aides liées au COVID... mais qui ne seront donc (croisons les doigts) plus d'actualité pour le futur !
- 79 : remboursements : nous retrouvons ici le remboursement de la formation de notre secrétaire Doriane, successeur de Véronique.

Charges salariales après remboursement formation / 2019



Si on base les charges salariales sur 2019, la dernière année « normale ». On observe une évolution négative en 2020 puisqu'il y a eu moins d'embauche saisonnière puisque nous étions confinés.

Par contre, pour 2021, l'association présente une évolution de plus de 13 000€. Cette variation n'est pas inattendue, elle a été anticipée et choisie par Les Petits Malins.

D'une part, elle provient de l'anticipation du départ en retraite de notre secrétaire Véronique : l'association a formé et embauché Doriane (via un contrat formation), qui va donc succéder à Véronique sans que l'on perde de savoir-faire ou de compétences.

D'autre part, Les Petits Malins ont fait le souhait, en accord avec la commune de Veurey-Voroize, d'une professionnalisation de l'encadrement avec plus de « permanents expérimentés » en embauchant et en complétant certains contrats (Cléa et Johan dans notre cas).

C'est pour cette raison que l'association avait fait une demande d'augmentation de leurs subventions par la mairie de + 15 000 €, ce qui correspond bien au bilan que nous vous présentons.

Je vais maintenant donner la parole à M. TRAORE pour son intervention en tant que commissaire aux comptes.

➤ Intervention de M. TRAORE

Olivier et moi-même devons maintenant vous présenter la proposition pour les tarifs 2022/2023 décidée lors de notre dernier conseil d'administration du 7 avril dernier, mais qui doit être validée lors de cette assemblée générale.

Notre proposition, à la vue des résultats équilibrées depuis plusieurs années, est donc un gel des tarifs pour l'année 2022-2023.

Je redonne la parole à Micheline pour la suite de l'Assemblée Générale et notamment le vote des rapports et des tarifs.